



Inégalité salaire et avantage

Par **virus_44**, le **03/07/2012** à **16:11**

Bonjour, rnrnje travail depuis deux mois dans mon entreprise et je n'ai pas le droit au même salaire que les autres employé ni au même avantages à savoir, je suis en CDI depuis deux mois et les autres employés aussi car la société est ouverte depuis deux mois, nous faisons strictement le même travail (chauffeur/livreur en messagerie express) et avons les même horaires. Ce que je ne comprends pas c'est que moi je suis au SMIC et tous les autre sont à 1.400 € nets par mois et bénéficient d'un plein d'essence offert tous les mois, en plus de ça il ne me paye aucun panier repas alors que c'est bien indiqué dans mon contrat de travail.rnrnQuand je demande à mon employeur pourquoi, il me répond que c'est à cause de l'ancienneté.rnrnJe vous explique, tous les autres salariés travaillais avant dans une société de livraison qui a coulé et après ça une de ces employées à créé sa société (celle ou je suis actuellement).rnrnCela justifie-t-il réellement la différence de salaire et d'avantage ?rnrnJ'espère sincèrement que quelqu'un pourra m'éclairer.rnrnMerci.